



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Océan Indien

Question écrite n° 62824

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, de bien vouloir lui preciser quelles dispositions le Gouvernement entend adopter, afin de developper la cooperation regionale en matiere universitaire, entre les pays francophones de l'ocean Indien et la Reunion, et plus precisement entre cette region francaise, l'ile Maurice et Madagascar.

Texte de la réponse

Reponse. - La cooperation universitaire regionale dans la zone evoquee dispose, d'ores et deja, de nombreux instruments institutionnels. La mission de cooperation regionale en education de l'ile de la Reunion est une mission rectorale qui a un role de coordination des differentes actions dans ce domaine. La Comecoi (conference des presidents d'universite de l'ocean Indien), l'AIRDOI (association des institutions de recherche et de developpement dans l'ocean Indien) et la Copesso (conference permanente de l'enseignement superieur du Sud-Ouest de l'ocean Indien) sont des instances d'impulsion des relations interuniversitaires dans cette zone, tout particulierement en direction de l'ile Maurice et de Madagascar. L'universite de Saint-Denis-de-la-Reunion a d'ailleurs conclu plusieurs accords interuniversitaires avec les pays voisins, dont quatre avec Madagascar et trois avec l'ile Maurice. Le ministere de l'education nationale et de la culture, sur proposition de cette universite, apporte chaque annee un soutien financier a certaines actions menees avec ces pays. En outre, le centre d'etudes et de recherches francophones de l'ocean Indien, au sein de l'universite de Saint-Denis-de-la-Reunion, compte parmi ses missions l'encouragement a la recherche et la formation pedagogique en langue francaise dans la region. Enfin, la commission de l'ocean Indien a elabore, en 1990, un projet d'universite de l'ocean Indien. Ce projet, qui fait actuellement l'objet d'une concertation avec les differents Etats concernes, repose sur la complementarite entre les structures existant dans les differents pays de l'ocean Indien, et vise notamment l'accroissement des echanges d'etudiants, une collaboration renforcee entre enseignants-chercheurs et l'harmonisation des diplomes.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62824

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 1992, page 4773